Factsheet

Stability Fund

30/09/2026

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Stability Fund
Date de création	30/03/1998
ISIN	BE0389181174
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	2,25
Type de profil	Défensif
Frais de gestion	0,75%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	DPAM B Defensive Strategy B
Date de création	02/11/2011
ISIN	BE6227492921
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Degroof Petercam Asset Management.
SFDR	ART. 8
Volatilité	6,46%
TER sous-jacent	1,24%

Classe de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

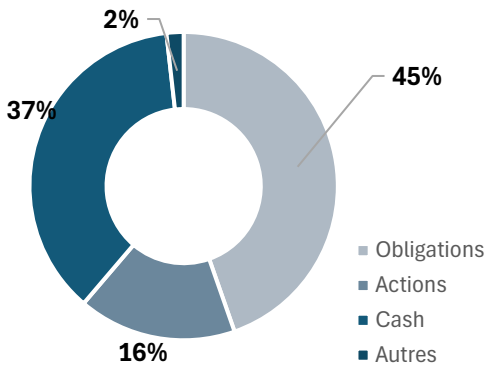
Morningstar durabilité

●●●●

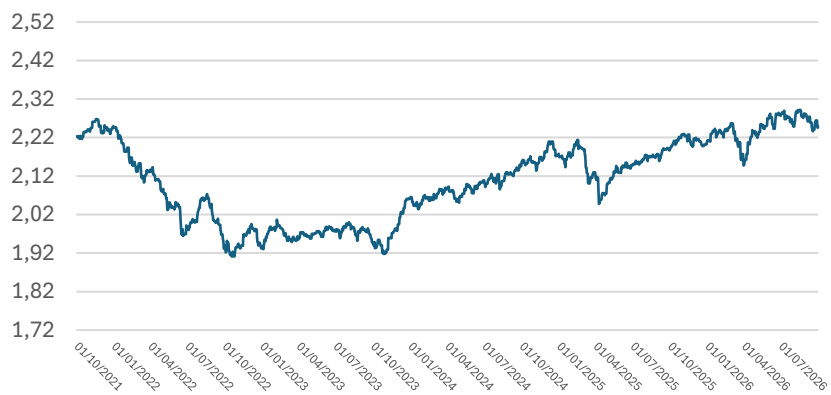
Morningstar overall rating

★★★

Composition



Cours



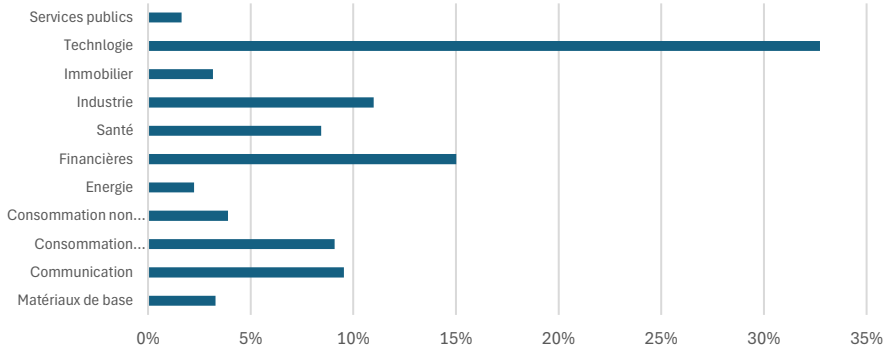
Répartition géographique actions

Europe	23,97%
Amérique du nord	55,69%
Asie	19,46%

Type d'obligations

Entreprises	25,95%
Gouvernement	29,17%

Répartition sectorielle des actions



TOP 10

DPAM L Bonds Climate Trends Sust P	16,01%
DPAM B Bonds Eur P Cap	12,11%
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable P	9,62%
DPAM L Bonds Emerging Markets Sust P EUR	8,39%
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield P	7,95%
DPAM B Eqs US Slction MSCI Index P	6,56%
DPAM B Bonds Gl Infl Link P EUR Hdg	4,46%
Amundi Physical Gold ETC C	2,78%
DPAM L Equities US Sustainable P EUR Acc	2,22%
DPAM L Bonds EUR High Yield S/T P	2,12%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
1,60%	2,73%	4,92%	0,24%	1,29%

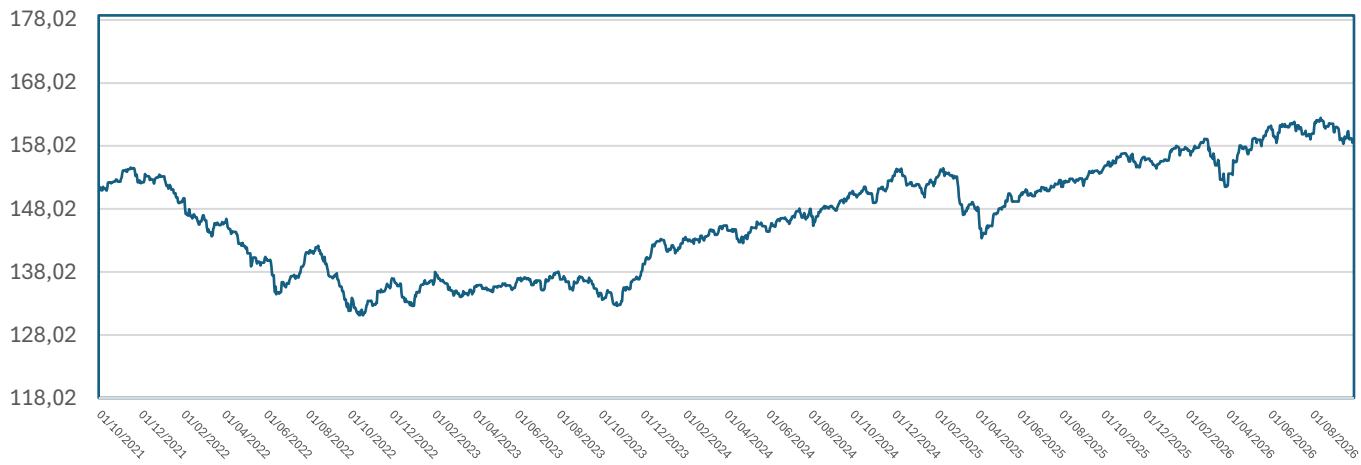
2025	2024	2023	2022
1,95%	5,24%	6,77%	-13,97%

Factsheet

Stability Fund

30/09/2026

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
1,90%	2,89%	5,60%	0,96%	2,09%	2,62%	6,05%	7,83%	-13,40%

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le Stability Fund - code ISIN BE0389181174 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 2. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent DPAM Horizon - B Defensive Strategy B (BE6227492921) géré par Degroof Petercam Asset Management..

Le fonds investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique) dans des fonds obligataires et, dans une moindre mesure, dans des fonds d'actions ou d'autres fonds de placement. Le fonds peut également investir directement en actions, obligations ou autres instruments de dette (à concurrence de maximum 20% de son actif net). Le fonds vise à limiter (directement ou indirectement) ses investissements en actions ou autres titres de capital à environ 30% de son actif net. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.